

Communiqué de presse

Douze associations européennes de l'information-documentation coopèrent pour la promotion des compétences professionnelles

Organisée à l'initiative de l'ADBS, une journée d'étude consacrée à la promotion des compétences des professionnels européens de l'information-documentation s'est tenue à Paris le 15 juin 2007. Elle a rassemblé des représentants de 12 associations professionnelles nationales ou groupements d'associations d'Allemagne, Belgique, Croatie, Espagne, France, Hongrie, Italie, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Suisse.

L'Eurocertification des compétences

Une première partie de cette journée a permis de faire le point sur le développement de l'**Eurocertification**, dispositif de certification de compétences réglée par la norme internationale ISO 17024. Sept associations ou groupes d'associations sont déjà engagés dans le processus de délivrance des **eurocertificats en information-documentation** selon les règles du Système européen de certification du niveau de qualification en information-documentation (CERTIDOC) mis en place fin 2005¹. Pour soutenir ce mouvement, les membres du consortium CERTIDOC, en particulier, ont approuvé la création d'une « commission stratégique » en tant que lieu d'échange d'information et d'expérience entre les associations ou les organismes impliqués dans ou s'intéressant à l'Eurocertification des compétences individuelles dans notre domaine.

Des actions de communication vont être menées ensemble dans les prochains mois en vue d'élargir l'audience de l'Eurocertification et de sensibiliser un certain nombre d'interlocuteurs, recruteurs, directeurs de ressources humaines, agences nationales pour l'emploi ou la reconnaissance des compétences sans oublier les milieux professionnels.

L'Euroréférentiel (Euroguide) des compétences

La seconde partie de la journée était consacrée au développement de l'**Euroréférentiel des compétences en Information-documentation**. La 2^e édition, parue en 2004, est désormais disponible en 11 langues et connaît un franc succès à travers toute l'Europe et au-delà. Plusieurs milliers d'exemplaires ont été diffusés en version papier ou téléchargés par les internautes. Les participants à cette journée européenne ont tous souligné l'importance de ce document de référence pour la profession et mis en avant les usages très diversifiés qui en est fait. Dans plusieurs pays, les programmes de formation d'universités ou d'écoles professionnelles ont été restructurés en s'appuyant sur l'Euroréférentiel et ses 33 domaines de compétences (en parfaite articulation avec la restructuration des programmes d'enseignement supérieur imposée par le "Processus de Bologne"). Outil devenu incontournable, il doit suivre l'évolution de la profession et des pratiques info-documentaires. En vue de préparer une 3^e édition pour 2009, il a été décidé de créer un « consortium Euroguide », associant les instances impliquées dans la traduction ou la mise à jour de l'Euroréférentiel. Dans chaque pays ou zone linguistique, une association nationale, membre de ce consortium, assurera, si nécessaire, le relais avec les autres associations professionnelles locales ou toute autre

¹ Projet soutenu par la Commission européenne (programme Leonardo da Vinci)

organisme exploitant l'Euroréférentiel. Un wiki va être mis en place pour favoriser le travail collaboratif entre les différentes associations et limiter les déplacements physiques. Le travail terminologique va être également affiné.

La collaboration européenne

Avec l'Euroréférentiel et l'Eurocertification, la profession dispose désormais au niveau européen de deux outils majeurs contribuant à l'analyse et à la valorisation des compétences des professionnels de l'information-documentation.

Cette journée européenne a montré la pertinence de « l'approche projet » dans le travail inter-associatif à l'échelle européenne. Elle a montré également une forte tendance au travail collaboratif, ce type d'outil ne pouvant, à l'évidence, être développé par une seule association, d'autant que les frontières entre les métiers traditionnels s'estompent. Dans plusieurs pays (Suisse, Italie...), des « consortia » locaux regroupant plusieurs associations professionnelles ont été mis en place pour mieux participer à ces travaux européens.

Les participants à cette journée ont, par ailleurs, souligné le rôle moteur de l'ADBS qui depuis près d'une quinzaine d'années a investi dans la conception, la maintenance et la promotion de ces outils de gestion collective des compétences professionnelles.

Pour en savoir plus sur le système européen CERTIDOC : www.certidoc.net

Contact : certification@adbs.fr